



SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME - GRAND LITTORAL PICARD

*Réunion du comité syndical
du 31 mars 2009*

Réunion du comité syndical du 31 mars 2009

Le comité syndical s'est réuni le 31 mars 2009 à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abbeville, sous la présidence de Monsieur Philippe ARCILLON.

ASSISTAIENT A CETTE REUNION :

Membres titulaires

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Philippe ARCILLON
- Monsieur Thierry VANSEVENANT
- Madame Catherine QUIGNON – LE TYRANT
- Monsieur Jacques PECQUERY
- Monsieur Pascal DEMARTHE
- Monsieur Nicolas LOTTIN

Représentants des Communes

- Monsieur Michel BOUTIN
- Monsieur Yves MASSET
- Monsieur Jacky TISON
- Monsieur Jean-Claude MAISON
- Monsieur Pierre HORVILLE
- Monsieur Emmanuel MAQUET
- Monsieur Bernard DUCROCQ
- Monsieur Marc VOLANT
- Monsieur Yoland GEST
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Monsieur Alain HENOCQUE
- Monsieur Emile RIQUET

Membres suppléants :

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Gérald MAISSE
- Monsieur Jean-Pierre TETU
- Madame Isabelle DEMAISON

Représentant des Communes

- Madame Geneviève DOMITILE

- Monsieur Christian DELOISON
- Monsieur Jean-Claude CHATELAIN

Participaient également à cette réunion :

- Monsieur Bruno DALLE
- Monsieur Hugues de MALEISSYE-MELUN
- Monsieur André LEDUC
- Monsieur Jacques THIBAUT
- Monsieur Norbert DION
- Monsieur Dominique CASTELEYN
- Madame Maud BEREZIG
- Madame Aleth CREPIN
- Monsieur Pierre de LIMERVILLE
- Madame Marie BOSQUILLON
- Monsieur Sébastien DESANLIS
- Monsieur Thierry BIZET
- Monsieur Enguerran FOUCHET
- Monsieur Jérôme COURTOIS
- Madame Angèle SONTA-COLLE
- Monsieur Hervé LEU
- Madame Valérie MONFLIER
- Madame Isabelle de LIEGE
- Madame Delphine GAPENNE
- Mademoiselle Christine LOURDEL

ABSENTS EXCUSES

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Jean-Claude BUISINE
- Monsieur Christian MANABLE
- Monsieur Francis LEC
- Monsieur Dominique PROYART
- Monsieur Gilbert MATHON
- Monsieur René LOGNON

Représentants des Communes

- Madame Marthe SUEUR
- Monsieur Jean-Louis WADOUX
- Monsieur Jean-Marie MACHAT
- Monsieur Michel LETOCART
- Monsieur François BIZET
- Monsieur Jean GORRIEZ

RELEVÉ DE DECISIONS

1 - Compte Administratif 2008 – Budget principal du syndicat mixte

Le Président du syndicat mixte présente le compte administratif 2008 du budget principal du syndicat mixte, confie la présidence à Monsieur Thierry VANSEVENANT, Vice-Président et quitte la séance du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2008 du budget principal du syndicat mixte.

2 - Compte Administratif 2008 – Budget annexe – Centre Conchylicole

Le Président du syndicat mixte présente le compte administratif 2008 du budget annexe du centre conchylicole, confie la présidence à Monsieur Thierry VANSEVENANT, Vice-Président et quitte la séance du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2008 du budget annexe du Centre Conchylicole.

3 - Compte Administratif 2008 – Budget annexe ZAC du Royon

Le Président du syndicat mixte présente le compte administratif 2008 du budget annexe de la ZAC du Royon, confie la présidence à Monsieur Thierry VANSEVENANT, Vice-Président et quitte la séance du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2008 du budget annexe de la ZAC du Royon.

4 - Compte Administratif 2008 – Budget Destination Baie de Somme Reporté.

5 - Affectation du résultat de l'exercice 2008 – Budget principal

Le Président du syndicat mixte présente l'affectation du résultat de l'exercice 2008 du budget principal du syndicat mixte, confie la présidence à Monsieur Thierry VANSEVENANT, Vice-Président et quitte la séance du comité syndical.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat et doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2008 du budget principal du syndicat mixte de la manière suivante :

affectation du résultat

| | |
|--|--------------|
| A - B + C correspondant à l'affectation du résultat de l'exercice, à la résorption éventuelle du déficit antérieur de fonctionnement | |
| 1) EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2008 (si G est en excédent) Affectation obligatoire : | |
| * à la couverture du besoin d'autofinancement (si F est en déficit) et/ou exécuter le virement prévu au budget primitif (compte 1068) Solde disponible affecté comme suit : | |
| * affectation complémentaire en réserves (compte 1068) | 155 514.25 € |
| * affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 450 000,00 € |
| 2) DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2008 (si G est en déficit) Déficit à reporter (ligne 002) | |

6 - Affectation du résultat de l'exercice 2008 – Budget annexe – Centre Conchylicole

Le Président du syndicat mixte présente l'affectation du résultat de l'exercice 2008 du centre conchylicole, confie la présidence à Monsieur Thierry VANSEVENANT, Vice-Président et quitte la séance.

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat et doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de constater l'impossibilité de se prononcer sur l'affectation du résultat.

7 - Affectation du résultat de l'exercice 2008 – Budget annexe ZAC du Royon

Le Président du syndicat mixte présente l'affectation du résultat de l'exercice 2008 du budget annexe de la ZAC du Royon, confie la présidence à Monsieur Thierry VANSEVENANT, Vice-Président et quitte la séance du comité syndical.

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de constater l'impossibilité de se prononcer sur l'affectation du résultat.

**8 - Affectation du résultat de l'exercice 2008 – Budget de Destination Baie de Somme
Reporté.**

9 - Budget Primitif 2009 – syndicat mixte

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, par 31 voix "pour" et 1 abstention (Monsieur Emmanuel MAQUET), le budget primitif 2009 du syndicat mixte.

10 - Budget Primitif 2009 – Budget annexe – Centre Conchylicole

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif 2009 du budget annexe du Centre Conchylicole.

11 - Budget Primitif 2009 – Budget annexe – ZAC du Royon

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif 2009 du budget annexe de la ZAC du Royon.

12 - Budget Primitif 2009 – Destination Baie de Somme

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2009 de Destination Baie de Somme.

13 - Redevance de Destination Baie de Somme au syndicat mixte – Année 2009

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de fixer le montant de la redevance 2009 à 140 000 €.

14 - Dotation globale de fonctionnement 2008 – Modalités de répartition

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, approuve le montant de la dotation supplémentaire aux groupements de communes à vocation touristique à répartir entre les communes et autorise le Président à effectuer les mandatements correspondants.

15 - Lieu du prochain comité syndical

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de fixer le lieu du prochain comité syndical du mois d'avril à Mers-les-Bains.

16 - Congrès des Réserves Naturelles de France

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à prendre en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de repas pour deux personnes.

17 – Résolutions du Conseil d'Exploitation

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, les résolutions du Conseil d'Exploitation de Destination Baie de Somme.